RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 28381
Numéro SIREN : 337 779 409
Nom ou dénomination : S O F I M A S

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2018 sous le numéro de dépôt 4232

Greffe du tribunal de commerce de Creteil : dépôt N°4232 en date du 25/04/2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

86B28381

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 54 AVENUE DE NORMANDIE 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 7 7 7 9 4 0 9 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 08 2017 Net 3	N-1 31 08 2016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 308	AG		50 308
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	15 256	AK	15 256	279
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 324	AS 462	2 862	
	Autres immobilisations corporelles	AT	46 868	AU 41 775	5 093	8 833
	Immobilisations en cours	AV	2 500	AW	2 500	2 500
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 218 121	CV	3 218 121	1 391 015
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	30 060	BI	30 060	60
	TOTAL (II)	BJ	3 366 438	BK 57 493	3 308 945	1 452 996
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	261 492	BY	261 492	247 723
	Autres créances (3)	BZ	88 892	CA	88 892	123 671
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 488	CG	2 488	13 006
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	59 672	CI	59 672	57 958
	TOTAL (III)	CJ	412 543	CK	412 543	442 358
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 778 981	1A 57 493	3 721 488	1 895 354

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL LE 25 AVR. 2018 SOUS LE N° 4232

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

CABINET SEROC AUDIT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 648 000)	DA	648 000	648 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 800	64 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	786 907	761 401
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 983	39 907
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	934	
	TOTAL (I)	DL	1 517 624	1 514 107
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 802 463	85
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	78 282	38 158
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	105 209	79 063
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 244	185 752
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 500	45 000
	Autres dettes	EA	21 611	15 999
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 555	17 189
	TOTAL (IV)	EC	2 203 864	381 246
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 721 488	1 895 354

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	436 211	381 246
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 133 196	FH	62 517	FI	1 195 713	947 691
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 133 196	FK	62 517	FL	1 195 713	947 691
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 570	16 371
	Autres produits (1) (11)					FQ	46 403	46 504
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 258 686	1 010 565
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	58 535	38 370
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	168 790	150 191
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	465 380	293 404
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 210	16 198
	Salaires et traitements*					FY	436 811	418 113
	Charges sociales (10)					FZ	187 471	184 419
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 480	4 788
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 341 678	1 105 483
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(82 992)	(94 918)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	96 840	102 643
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	340	1 483
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	97 180	104 126
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 682	1 068
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 682	1 068
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	90 499	103 057
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	7 507	8 139

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	237	318
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 800	32 400
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 037	32 718
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	628	503
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		448
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	934	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 561	950
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 476	31 768
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	1 366 904	1 147 409
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	1 349 921	1 107 502
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 983	39 907
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	220	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	16 570	16 371
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	46 403	46 504
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 561	11 037

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Chèque 22/02/2016		220

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS SOFIMAS
54 AVENUE DE NORMANDIE

94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/09/2016 AU 31/08/2017

CABINET SEROC AUDIT
70 A AVENUE DE NORMANDIE
PLA 222 BAT E5
94150 RUNGIS
0185781800

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 721 488.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 195 713.15 Euros et dégageant un bénéfice de 16 982.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous informons que nous avons comptabilisé en produit exceptionnel, la somme de 10 800 euros au titre du retour à meilleure fortune des abandons de compte courant antérieurement consentis à notre filiale MASSE LE MARCHE DES CHEFS.

La SAS SOFIMAS a procédé à l'acquisition des titres de participations de la SAS CDV FINANCES à hauteur de 100% du capital social.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Nous vous rappelons que notre société avait consenti à sa filiale MASSE MARCHE DES CHEFS :

- au 31/08/2010 un abandon de compte courant de 32 000 euros
- au 31/08/2011 un abandon de compte courant de 40 000 euros

Ces abandons étaient assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Compte tenu de la situation de la société, nous avons comptabilisé la somme de 18 000 euros au titre du retour à meilleure fortune au 31/08/2015.

Au 31/08/2016 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 32 400 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Au 31/08/2017 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 10 800 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Le solde du compte faisant encore l'objet de la clause de retour à meilleure fortune s'élève donc à la somme de 10 800 euros au 31 août 2017.

Informations relatives au CICE

Le CICE 2016 totalisait un montant de 6 596 euros.

Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, depropection de nouveaux marchés

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à.l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de 2017 pour un montant de 6 276€. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	65 564		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 324
Installations générales agencements aménagements divers	4 542		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 847		
Immobilisations corporelles en cours	2 500		
TOTAL	49 889		3 324
Autres participations	1 391 015		1 827 106
Prêts, autres immobilisations financières	60		30 000
TOTAL	1 391 075		1 857 106
TOTAL GENERAL	1 506 528		1 860 430

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			65 564	65 564
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 324	3 324
Installations générales agencements aménagements divers			4 542	4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		521	42 326	42 326
Immobilisations corporelles en cours			2 500	2 500
TOTAL		521	52 692	52 692
Autres participations			3 218 121	3 218 121
Prêts, autres immobilisations financières			30 060	30 060
TOTAL			3 248 181	3 248 181
TOTAL GENERAL		521	3 366 438	3 366 438

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 977	279		15 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		462		462
Installations générales agencements aménagements divers	4 542			4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 014	3 740	521	37 233
TOTAL	38 556	4 201	521	42 237
TOTAL GENERAL	53 533	4 480	521	57 493

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	279				
Instal.techniques matériel outillage indus.	462				
Matériel de bureau informatique mobilier	851	2 888			
Emballages récupérables et divers				934	
TOTAL	1 313	2 888		934	
TOTAL GENERAL	1 592	2 888		934	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		934			934
TOTAL		934			934
TOTAL GENERAL		934			934
Dont dotations et reprises exceptionnelles		934			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 060		30 060
Autres créances clients	261 492	261 492	
Impôts sur les bénéfices	6 596	6 596	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 555	15 555	
Divers état et autres collectivités publiques	6 276	6 276	
Groupe et associés	21 107	21 107	
Débiteurs divers	39 357	39 357	
Charges constatées d'avance	59 672	59 672	
TOTAL	440 115	410 055	30 060

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 463	2 463		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 800 000	32 347	1 173 129	594 524
Fournisseurs et comptes rattachés	105 209	105 209		
Personnel et comptes rattachés	22 730	22 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 117	70 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 590	56 590		
Autres impôts taxes et assimilés	3 807	3 807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 500	22 500		
Groupe et associés	78 282	78 282		
Autres dettes	21 611	21 611		
Produits constatés d'avance	20 555	20 555		
TOTAL	2 203 864	436 211	1 173 129	594 524
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 800 000			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	360.0000	1 800			1 800

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	1 an
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Matériel et outillage	linéaire	5 ans
Matériel de bureau et info.	linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition des titres de participation de la SAS CDV FINANCES ont été intégrés dans les valeurs immobilisées et fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Néant

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Néant

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	85 047
Autres créances	45 000
Total	130 047

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	350
Dettes fiscales et sociales	35 603
Autres dettes	21 611
Total	60 027

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	59 672
Total	59 672
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	20 555
Total	20 555

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Total	8

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 440 000
Nantissement 711 actions Masse Rungis,et 1796 actions Masse Lyon	1 200 000	
(bénéficiaire : BNP ET SOCIETE GENERALE)		
GARANTIE BPI 40% DU MONTANT EMPRUNT DE 600K€	240 000	
Total (1)		1 440 000
(1) Dont concernant les dirigeants		600 000

Assurance homme clé au profit de la SG.

Engagements reçus

Assurance Homme clé	600 000
GARANTIE BPI 40% DU MONTANT EMPRUNT DE 600K€	240 000
Total	840 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le montant de l'engagement des départs en retraite pour l'ensemble du personnel au 31/08/2017 s'élève à 21 902 euros.
La société a déjà contracté une assurance "indemnité de fin de carrière" couvrant les départs en retraite pour l'ensemble des salariés.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS MASSE LYON - 1 Rue des Vergers-Parc Limonest - 69560 LIMONEST Cedex	616 216	64.14	2 130
- SAS MASSE NANTES - 58 Boulevard Gustave Roch - 44200 NANTES	245 633	64.94	52 238
- SAS MASSE - 54 Avenue de Normandie - PLA 190 - 94597 RUNGIS Cedex	1 297 733	64.64	51 266
- SAS CDV FINANCES - 56 Avenue de Normandie - 94597 RUNGIS Cedex	945 636	100.00	47 553
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS MASSE MARCHE DES CHEFS - Rue du nouvel abattoir - 67200 STRASBOURG	219 655	39.95	19 824
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 648 000 euros
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94597 RUNGIS Cedex
337 779 409 RCS CRETEIL

* * * * *

ASSEMBLEE GENERALE DU 05 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017 s'élevant à 16 982,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 16 982,62 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 803 890,08 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende global	Revenu éligible à l'abattement de 40%
31/08/2016	14.400 €	14.400 €
31/08/2015	18.000 €	18.000 €
31/08/2014	---€	---

Vote de l'Assemblée Générale du 05 FEVRIER 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Frédéric MASSE



SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 648 000 euros
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94597 RUNGIS Cedex
337 779 409 RCS CRETEIL

* * * * *

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 FEVRIER 2018

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 août 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Après le rachat de 100% des titres de la société CDV FINANCES la SOFIMAS concentre ses moyens sur la bonne gestion de l'ensemble de ses filiales avec une équipe de 8 personnes à plein temps.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, vous trouverez en annexe les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 août 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, vous trouverez en annexe les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

ETABLISSEMENTS MASSE : Participation détenue au 31 août 2017 : 64,64 %
Exercice social clos le 31 août 2017
Chiffre d'affaires H.T. 9 248 298 € contre 9 570 237 € le 31 août 2016 soit une diminution de -3,36%
Résultat net comptable : 51 266 euros contre 49 019 € le 31 août 2016 soit une augmentation de 4,58%.
Les capitaux propres s'élèvent à 1 297 733 € pour un capital social de 913.000 €.

MASSE LYON: Participation détenue au 31 août 20176 : 64,14 %
Exercice social clos le 31 août 2017
Chiffre d'affaires H.T. : 7 582 728 € contre 7 502 747 € le 31 août 2016 soit une augmentation de 1,06%
Résultat net comptable : 2 129,64 € contre 48 534,34 € le 31 août 2016 soit une diminution de -95,61%.
Les capitaux propres s'élèvent 616 216 € pour un capital social de à 392.000 €.

MASSE NANTES: Participation détenue au 31 août 2017 : 64,94 %
Exercice social clos le 31 août 2017
Chiffre d'affaires H.T. : 2 252 131 € contre 2 031 406 € le 31 août 2016 soit une augmentation de 10,86%
Résultat net comptable : 19 153 € contre un bénéfice de 22 281 € le 31 août 2016 soit une diminution de -14,03%
Les capitaux propres s'élèvent à 245 633 € pour un capital social de 150.000 €.

MASSE, LE MARCHE DES CHEFS : Participation détenue au 31 août 2017 : 39,96 %
Exercice social clos le 31 août 2017
Chiffre d'affaires H.T. 4.546.413 € contre 4.444.381 € le 31 août 2016 soit une augmentation de 2,29%
Résultat net comptable : 19 824 € contre 47 951 € le 31 août 2016 soit une diminution de -58,65%
Les capitaux propres s'élèvent à 219 655 € pour un capital social de 80.000 €.

CDV FINANCES : Participation détenue au 31 août 2017 : 100 %
Exercice social clos le 31 août 2017
Chiffre d'affaires H.T. 16 696 €
Résultat net comptable : 47 553 €
Les capitaux propres s'élèvent à 945.636 € pour un capital social de 300.000 €.

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, une participation de cent pour cent du capital de la société CDV FINANCES par voie d'acquisition de titres.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 195 713 euros contre 947 691 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 26,17%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 62 973 euros contre 62 875 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,15%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 227 325 euros contre 188 561 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,55%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 465 380 euros contre 293 404 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 58,61%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 20 210 euros contre 16 198 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,76%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 436 811 euros contre 418 113 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 4,47%.

Le montant des charges sociales s'élève à 187 471 euros contre 184 419 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,65%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 8 personnes contre 4 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 100%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4 480 euros contre 4 788 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,43%.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 341 678 euros contre 1 105 483 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,36%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -82 992 euros contre -94 918 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 12,56%.

Compte tenu d'un résultat financier de 90 499 euros (103 057 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 7 507 euros contre 8 139 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,76%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 9 476 euros contre 31 768 euros pour l'exercice précédent.

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 16 982,62 euros contre un bénéfice de 39 906,94 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -57,44%.

Au 31 août 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 721 488 euros contre 1 895 354 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 96,34%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 16 982,62 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 16 982,62 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 803 890,08 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 517 624,08 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende global	Revenu éligible à l'abattement de 40%
31/08/2016	14.400 €	14.400 €
31/08/2015	18.000 €	18.000 €
31/08/2014	---€	---

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé intègrent une somme de 16.225 € au titre des dépenses non déductibles fiscalement entrant dans la catégorie de celles visées à l'article 39-4 dudit Code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons également d'approuver les termes du rapport spécial établi par le Commissaire aux sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce qui se sont conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

INFORMATIONS PARTICULIERES

* Conformément aux dispositions de l'article L233-6 alinéa 1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a pris aucune participation dans une Société ayant son siège social sur le territoire de la République Française durant le dernier exercice clos.

Je vous rappelle en outre que la Société n'avait aucune participation de ce type à l'ouverture de cet exercice.

Conformément à l'article L233-29 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune aliénation d'actions de la Société n'a été réalisée au cours du dernier exercice par application des dispositions relatives aux participations réciproques.

Je vous informe qu'au dernier jour de l'exercice, il n'existait :

1°) aucun plan d'épargne entreprise tel que prévu par les articles L443-1 à L443-9 du Code du Travail.

2°) aucun fonds commun de placement d'entreprise tel que prévu par le chapitre III de la loi n°88-1201 du 23 décembre 1988.

Je vous rappelle, également, que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la participation détenu par les salariés à la clôture de l'exercice écoulé, est inférieure au seuil légal ;

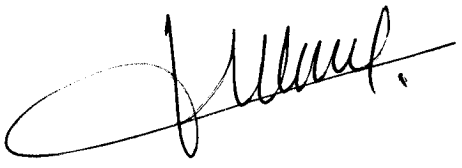
- l'Assemblée Générale des associés qui s'est tenue le 29 janvier 2016 a statué sur une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société dans les conditions prévues par le Code du Travail ;

En conséquence et conformément aux obligations légales, vous serez convoqués en assemblée générale au plus tard le 29 janvier 2019 pour statuer à nouveau sur une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société, sous réserve que le seuil de 3% susvisé ne soit pas atteint d'ici là.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE DIRECTOIRE



SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 648 000 euros
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94597 RUNGIS Cedex
337 779 409 RCS CRETEIL

* * * * *

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 FEVRIER 2018

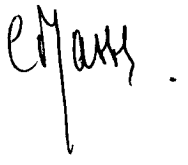
Madame, Messieurs,

Nous vous présentons nos observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos 31 Août 2017.

Les éléments figurant dans ce document ainsi que dans les comptes qui sont soumis à votre approbation n'appellent de notre part aucune observation particulière.

Nous vous invitons donc à les approuver tels qu'ils vous sont présentés.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél: 01.42.72.99.14

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 648.000 €
Siège social : 54 Avenue de Normandie
94150 RUNGIS
RCS CRETEIL 337 779 409

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél: 01.42.72.99.14

Paris, le 24 janvier 2018

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée
54 Avenue de Normandie
94150 RUNGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Août 2017

Madame,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SOFIMAS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SOFIMAS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon es normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire au comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1e septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le processus d'estimation de la valeur des titres de participation inscrits à l'actif du bilan.

Nous avons vérifié les données significatives utilisées et la valeur estimée des sociétés MASSE site de RUNGIS, MASSE site de LYON, MASSE site de NANTES, MASSE LE MARCHE DES CHEFS et CDV FINANCES, notamment au regard de la quote-part des capitaux propres détenus, afin de pouvoir corroborer la valeur des titres inscrits à l'actif du bilan de la société à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

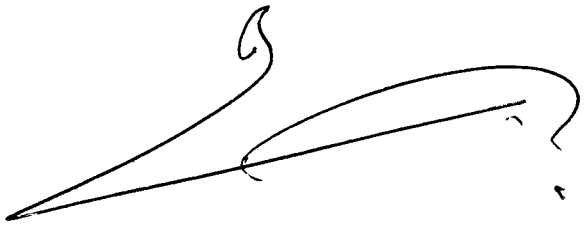
étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS
Le 24 Janvier 2018

Pour BRC
Le Président
Bruno RONGIER
Commissaire aux Comptes



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 54 AVENUE DE NORMANDIE 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 33777940900016 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31082017 Net 3	N-1 31082016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 308	AG	50 308	50 308
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	15 256	AK 15 256		279
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 324	AS 462	2 862	
	Autres immobilisations corporelles	AT	46 868	AU 41 775	5 093	8 833
	Immobilisations en cours	AV	2 500	AW	2 500	2 500
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 218 121	CV	3 218 121	1 391 015
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	30 060	BI	30 060	60
	TOTAL (II)	BJ	3 366 438	BK 57 493	3 308 945	1 452 996
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	261 492	BY	261 492	247 723
	Autres créances (3)	BZ	88 892	CA	88 892	123 671
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 488	CG	2 488	13 006
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	59 672	CI	59 672	57 958
	TOTAL (III)	CJ	412 543	CK	412 543	442 358
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 778 981	1A 57 493	3 721 488	1 895 354

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

CABINET SEROC AUDIT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 648 000)	DA	648 000	648 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 800	64 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	786 907	761 401
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 983	39 907
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	934	
	TOTAL (I)	DL	1 517 624	1 514 107
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 802 463	85
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	78 282	38 158
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	105 209	79 063
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 244	185 752
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 500	45 000
	Autres dettes	EA	21 611	15 999
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 555	17 189
	TOTAL (IV)	EC	2 203 864	381 246
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 721 488	1 895 354

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	436 211	381 246
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SAS SOFTMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — services*	FG	1 133 196	FH	62 517	FI	1 195 713	947 691
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 133 196	FK	62 517	FL	1 195 713	947 691
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 570	16 371
	Autres produits (1) (11)					FQ	46 403	46 504
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 258 686	1 010 565
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	58 535	38 370
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	168 790	150 191
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	465 380	293 404
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 210	16 198
	Salaires et traitements*					FY	436 811	418 113
	Charges sociales (10)					FZ	187 471	184 419
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements*					GA	4 480	4 788
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 341 678	1 105 483
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(82 992)	(94 918)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	96 840	102 643
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	340	1 483
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	97 180	104 126
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 682	1 068
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 682	1 068
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	90 499	103 057
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	7 507	8 139

QUADRATUS Informatique

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	237	318
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 800	32 400
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 037	32 718
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	628	503
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		448
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	934	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 561	950
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 476	31 768
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	1 366 904	1 147 409
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	1 349 921	1 107 502
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 983	39 907
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	220	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	16 570	16 371
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	46 403	46 504
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 561	11 037

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Chèque 22/02/2016		220

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS SOFIMAS
54 AVENUE DE NORMANDIE

94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/09/2016 AU 31/08/2017

CABINET SEROC AUDIT
70 A AVENUE DE NORMANDIE
PLA 222 BAT E5
94150 RUNGIS
0185781800

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 721 488.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 195 713.15 Euros et dégageant un bénéfice de 16 982.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous informons que nous avons comptabilisé en produit exceptionnel, la somme de 10 800 euros au titre du retour à meilleure fortune des abandons de compte courant antérieurement consentis à notre filiale MASSE LE MARCHE DES CHEFS.

La SAS SOFIMAS a procédé à l'acquisition des titres de participations de la SAS CDV FINANCES à hauteur de 100% du capital social.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Nous vous rappelons que notre société avait consenti à sa filiale MASSE MARCHE DES CHEFS :

- au 31/08/2010 un abandon de compte courant de 32 000 euros
- au 31/08/2011 un abandon de compte courant de 40 000 euros

Ces abandons étaient assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Compte tenu de la situation de la société, nous avons comptabilisé la somme de 18 000 euros au titre du retour à meilleure fortune au 31/08/2015.

Au 31/08/2016 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 32 400 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Au 31/08/2017 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 10 800 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Le solde du compte faisant encore l'objet de la clause de retour à meilleure fortune s'élève donc à la somme de 10 800 euros au 31 août 2017.

Informations relatives au CICE

Le CICE 2016 totalisait un montant de 6 596 euros.

Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, depropection de nouveaux marchés

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à.l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de 2017 pour un montant de 6 276€. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	65 564		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 324
Installations générales agencements aménagements divers	4 542		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 847		
Immobilisations corporelles en cours	2 500		
TOTAL	49 889		3 324
Autres participations	1 391 015		1 827 106
Prêts, autres immobilisations financières	60		30 000
TOTAL	1 391 075		1 857 106
TOTAL GENERAL	1 506 528		1 860 430

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			65 564	65 564
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 324	3 324
Installations générales agencements aménagements divers			4 542	4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		521	42 326	42 326
Immobilisations corporelles en cours			2 500	2 500
TOTAL		521	52 692	52 692
Autres participations			3 218 121	3 218 121
Prêts, autres immobilisations financières			30 060	30 060
TOTAL			3 248 181	3 248 181
TOTAL GENERAL		521	3 366 438	3 366 438

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 977	279		15 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		462		462
Installations générales agencements aménagements divers	4 542			4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 014	3 740	521	37 233
TOTAL	38 556	4 201	521	42 237
TOTAL GENERAL	53 533	4 480	521	57 493

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	279				
Instal.techniques matériel outillage indus.	462				
Matériel de bureau informatique mobilier	851	2 888			
Emballages récupérables et divers				934	
TOTAL	1 313	2 888		934	
TOTAL GENERAL	1 592	2 888		934	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		934			934
TOTAL		934			934
TOTAL GENERAL		934			934
Dont dotations et reprises exceptionnelles		934			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 060		30 060
Autres créances clients	261 492	261 492	
Impôts sur les bénéfices	6 596	6 596	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 555	15 555	
Divers état et autres collectivités publiques	6 276	6 276	
Groupe et associés	21 107	21 107	
Débiteurs divers	39 357	39 357	
Charges constatées d'avance	59 672	59 672	
TOTAL	440 115	410 055	30 060

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 463	2 463		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 800 000	32 347	1 173 129	594 524
Fournisseurs et comptes rattachés	105 209	105 209		
Personnel et comptes rattachés	22 730	22 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 117	70 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 590	56 590		
Autres impôts taxes et assimilés	3 807	3 807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 500	22 500		
Groupe et associés	78 282	78 282		
Autres dettes	21 611	21 611		
Produits constatés d'avance	20 555	20 555		
TOTAL	2 203 864	436 211	1 173 129	594 524
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 800 000			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	360.0000	1 800			1 800

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	1 an
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Matériel et outillage	linéaire	5 ans
Matériel de bureau et info.	linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition des titres de participation de la SAS CDV FINANCES ont été intégrés dans les valeurs immobilisées et fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Néant

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Néant

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	85 047
Autres créances	45 000
Total	130 047

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	350
Dettes fiscales et sociales	35 603
Autres dettes	21 611
Total	60 027

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	59 672
Total	59 672
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	20 555
Total	20 555

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Total	8

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 440 000
Nantissement 711 actions Masse Rungis,et 1796 actions Masse Lyon	1 200 000	
(bénéficiaire : BNP ET SOCIETE GENERALE)		
GARANTIE BPI 40% DU MONTANT EMPRUNT DE 600K€	240 000	
Total (1)		1 440 000
(1) Dont concernant les dirigeants		600 000

Assurance homme clé au profit de la SG.

Engagements reçus

Assurance Homme clé	600 000
GARANTIE BPI 40% DU MONTANT EMPRUNT DE 600K€	240 000
Total	840 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le montant de l'engagement des départs en retraite pour l'ensemble du personnel au 31/08/2017 s'élève à 21 902 euros.
La société a déjà contracté une assurance "indemnité de fin de carrière" couvrant les départs en retraite pour l'ensemble des salariés.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS MASSE LYON	616 216	64.14	2 130
- 1 Rue des Vergers-Parc Limonest			
- 69560 LIMONEST Cedex			
- SAS MASSE NANTES	245 633	64.94	52 238
- 58 Boulevard Gustave Roch			
- 44200 NANTES			
- SAS MASSE	1 297 733	64.64	51 266
- 54 Avenue de Normandie - PLA 190			
- 94597 RUNGIS Cedex			
- SAS CDV FINANCES	945 636	100.00	47 553
- 56 Avenue de Normandie			
- 94597 RUNGIS Cedex			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS MASSE MARCHE DES CHEFS	219 655	39.95	19 824
- Rue du nouvel abattoir			
- 67200 STRASBOURG			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			